

LAURÉATS DES PRIX DU CCATM 2017

CCATM | CCMTA

Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé
Canadian Council of Motor Transport Administrators

VISION

Le transport sur route de passagers et de marchandises
le plus sûr et le plus efficace au monde.

MISSION

L'exercice d'un leadership collaboratif dans la gestion
des priorités de sécurité routière au Canada.



Les prix du CCATM soulignent le travail exceptionnel de personnes et d'organismes qui soutiennent sa vision et sa mission.

Le prix de la sécurité routière, le prix Jennie-Howie du membre gouvernemental et le prix de partenariat CCATM-Police sont fonction d'un processus de sélection soumis à l'approbation du conseil d'administration. Le prix de distinction, le prix pour services distingués et le prix Sean-McAlister de reconnaissance des années de service (renommé en mémoire d'un ancien membre et bénévole du CCATM) honorent les personnes qui terminent leur mandat au CCATM et celles qui prennent leur retraite ou cessent leurs activités au sein de l'organisme.

PRIX JENNIE-HOWIE DU MEMBRE GOUVERNEMENTAL

En reconnaissance du travail des docteurs Jamie Dow (Québec), Roy Lilly (Terre-Neuve-et-Labrador) et Neil Swirsky (Manitoba) et de madame Victoria Macdonald, IA (Manitoba), architectes de la nouvelle norme médicale fondée sur des données probantes, adoptée en 2010.

Après plusieurs années de labeur, ce groupe de travail a forgé le nouveau modèle d'évaluation de l'aptitude des conducteurs à partir du modèle de la Colombie-Britannique et de l'ancienne norme médicale du CCATM. Ils ont investi un nombre incalculable d'heures de recherche et de révision pour aboutir à ce résultat : la norme 6 du Code canadien de sécurité, intitulée *Normes médicales d'aptitude à la conduite du CCATM*. Tous participent activement à la mise à jour continue de la norme au sein du groupe d'examen de l'aptitude physique des conducteurs, qui réunit des experts représentant toutes les administrations.



*Jamie Dow, M.D., conseiller
médical en sécurité routière
Société de l'assurance automobile
du Québec*



*Roy Lilly, M.D., conseiller médical
The Health Plex, Terre-Neuve-et-
Labrador*



*Victoria Macdonald, IA,
superviseure, expertise médicale
Société d'assurance publique du
Manitoba*



*Neil Swirsky, M.D., conseiller
médical, aptitude à la conduite
Société d'assurance publique du
Manitoba*



Ontario Police Commercial Vehicle Committee

Les policiers sont les témoins directs des dommages matériels, des blessures et des trop nombreux décès que causent les collisions impliquant des véhicules commerciaux. C'est ainsi qu'au vu le jour en 2010 l'Ontario Police Commercial Vehicle Committee (OPCVC), sous l'impulsion d'un petit groupe de services de police désireux d'unir leurs forces pour améliorer le degré de conformité des véhicules commerciaux et, du même coup, la sécurité routière. D'autres services s'y sont joints par la suite au vu des avantages de leur collaboration. Le comité regroupe aujourd'hui seize services de police de la province. L'OPCVC a par ailleurs établi un partenariat fructueux avec le ministère des Transports de l'Ontario.

En 2016, ses membres ont pris part à six initiatives d'envergure dans les régions de York, Peel, Waterloo, Caledon, Guelph et Halton respectivement. Ils ont ainsi inspecté 1 182 véhicules commerciaux et mis hors service 477 d'entre eux pour cause de défaillances sérieuses au point de compromettre la sécurité. Ils ont en outre porté 1 165 accusations pour diverses infractions et même procédé à deux arrestations pour des accusations criminelles. En plus d'organiser de telles initiatives, l'OPCVC s'emploie à diffuser les pratiques exemplaires et à sensibiliser les policiers et l'industrie des véhicules commerciaux par le truchement d'activités de formation et de son infolettre *Word on the Street*. Par sa nature profondément collaborative, l'OPCVC a su renforcer la sécurité routière bien mieux que ne l'auraient fait les actions isolées des services de police.



Steve Loutitt termine son mandat de président du conseil d'administration du CCATM pour 2016-2017

Membre du conseil d'administration du CCATM depuis 2013, Steve Loutitt en a été nommé président le 22 juin 2016. C'est sous sa gouverne que le CCATM a emménagé dans ses nouveaux bureaux, une opération qui ne se serait pas si bien déroulée sans son précieux soutien en amont. Steve reste un fier ambassadeur du comité des programmes stratégiques et un précieux membre du conseil d'administration. En plus de ses fonctions au CCATM, il est directeur de la Division de la conformité et des permis du ministère des Infrastructures des Territoires du Nord-Ouest.



Kwei Quaye termine son mandat de président du comité des administrateurs de conducteurs et de véhicules pour 2015-2017

Kwei Quaye reçoit son deuxième prix pour services distingués. Membre actif du CCATM depuis plus de vingt ans, il a d'abord siégé au comité sur la sécurité routière – recherche et politique, qu'il a présidé de 1996 à 1998. En 2009, il est passé au comité des administrateurs de conducteurs et de véhicules, dont il a été nommé président en 2015. Sous sa direction, le comité a fait progresser les travaux sur l'Entente canadienne sur les permis de conduire et mis la touche finale à la norme sur les antidémarrateurs avec éthylomètre du Conseil canadien des normes (CAN/CSA-Z627-16 : Antidémarrateurs avec éthylomètre). Il est également un important instigateur du processus de mise à jour des normes 2, 3 et 4 du Code canadien de sécurité. Par sa grande expérience et son souci de la sécurité routière, il a largement contribué à la mission du CCATM. En dehors de ses activités au CCATM, Kwei est vice-président adjoint de la sécurité routière et des services aux conducteurs de la Saskatchewan Government Insurance.



Reg Wightman termine son mandat de président du comité sur la conformité et la réglementation pour 2016-2017

Au cours de la dernière année, Reg Wightman a dirigé les travaux sur plusieurs dossiers de taille pour le comité sur la conformité et la réglementation, notamment la norme sur les enregistreurs électroniques de bord et la mise à jour des tableaux d'équivalence des condamnations, qu'il a également supervisée. Il a représenté le CCATM et le comité qu'il préside aux événements de l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux. Reg occupe également le poste de directeur, sécurité des véhicules commerciaux et permis, programmes de sécurité des transporteurs routiers, à Infrastructure Manitoba.



Wendy Doyle termine son mandat de présidente du comité sur la sécurité routière – recherche et politique pour 2015-2017

Wendy Doyle préside le comité sur la sécurité routière – recherche et politique depuis 2015. Arrivée au CCATM en 2011, d'abord pour siéger au comité sur la conformité et la réglementation, puis au comité sur la sécurité routière – recherche et politique, elle a montré l'étendue de son dévouement pour la sécurité routière dans le cadre des nombreux dossiers auxquels elle a travaillé, dont tout récemment à titre de vice-présidente du groupe de travail sur les véhicules autonomes. Son apport à la Stratégie de sécurité routière 2025 a aussi été considérable. Elle a reçu en 2016 le prix Jennie-Howie du membre gouvernemental. Cette année, elle a présenté avec la directrice générale du CCATM, Allison Fradette, les travaux du CCATM sur les véhicules automatisés devant le Comité sénatorial permanent du transport et des communications. Wendy est directrice générale du Bureau de la sécurité routière du ministère des Transports de l'Alberta.



Ministère des Transports de l'Alberta

Campagne Spot the Difference sur la drogue au volant

Lancée en plein débat sur la légalisation du cannabis, la campagne *Spot the Difference* de l'Alberta, dont le concept pourrait inspirer d'autres initiatives de sécurité routière, s'inscrivait parfaitement dans la Stratégie de sécurité routière 2025 : *Vision zéro, les routes les plus sûres du monde*.



Dans une série de publicités en ligne, la campagne mettait en garde contre la conduite sous l'effet du cannabis, qui a les mêmes conséquences que la conduite en état d'ébriété. Diffusée jusqu'à la fin de 2016 dans des sites Web et des réseaux sociaux, elle ciblait les jeunes, ces conducteurs inexpérimentés ayant tendance à prendre plus de risques et à croire que la drogue n'altère en rien leur maîtrise du volant.

Le Bureau de la sécurité routière du ministère des Transports de l'Alberta souhaitait déboulonner les mythes entourant la drogue au volant, sans toutefois adopter un ton moralisateur qui aurait rebuté le public cible. Les publicités présentaient côte à côte deux illustrations quasi identiques. Dans l'un des bandeaux, on voyait à gauche quatre femmes dans une décapotable, la conductrice tendant une bouteille de bière à sa voisine. Dans l'image de droite, un joint remplace la bouteille. Le tout est accompagné du message : *Spot the Difference. Behind the Wheel, There Isn't One* (Trouvez la différence. Au volant, il n'y en a pas). Wendy Doyle, directrice générale du Bureau de la sécurité routière et présidente du comité sur la sécurité routière – recherche et politique du CCATM, explique que les illustrations ont été soigneusement choisies pour dépeindre des situations auxquelles le public cible peut facilement s'identifier.

À la fin de la campagne, les bandeaux publicitaires avaient produit 4,1 millions d'impressions, dont 119 396 interactions d'Albertains sur le site saferroads.com.



Heidi Francis, membre du conseil d'administration du CCATM et sous-ministre adjointe, Division de la sécurité des usagers de la route au ministère des Transports de l'Ontario

Dès son entrée au comité sur la sécurité routière – recherche et politique du CCATM à la fin de 2009, Heidi Francis s'est attaquée de pied ferme aux priorités du comité et s'est immédiatement portée volontaire pour siéger au groupe de travail sur la Stratégie de réduction de la conduite avec facultés affaiblies (SRCFA). Toujours prête à se retrousser les manches, elle s'est également jointe au comité sur l'alcool et la drogue au volant et au groupe de travail sur la Vision sécurité routière. Véritable ambassadrice de l'organisme, elle célèbre avec enthousiasme ses réalisations collaboratives comme le lancement de la stratégie de sécurité routière et oriente la gestion du changement de concert avec les autres membres du conseil d'administration. Ses conseils, son approche stratégique et sa connaissance approfondie du droit sont de précieux atouts pour le CCATM. Son dévouement à la cause de la sécurité routière dans sa province lui a valu d'être nommée en 2014 représentante de l'Ontario au conseil d'administration. Elle a également présidé le comité des programmes stratégiques et siégé au comité des finances et des audits. Son optimisme et sa bonne humeur manqueront au conseil d'administration.

PRIX SEAN-MCALISTER DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE



***Robert Murray, Directeur, Application des règlements
concernant les véhicules automobiles,***

Division de l'immatriculation, Service TNL

Robert Murray a pris sa retraite à la fin de mai 2017 après 30 ans de loyaux services au sein du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Durant ses dix dernières années de carrière, il a siégé au comité permanent sur la conformité et la réglementation (C&R). Homme d'expérience et de bon sens, Robert était souvent sollicité par ses collègues du comité pour ses conseils, et sa compagnie était très appréciée. Le CCATM lui souhaite une retraite des plus enviables! Que cette nouvelle étape le comble de bonheur!



Brian Orrbine, membre du comité sur la conformité et la réglementation du CCATM et chef de la Division des transporteurs routiers du Groupe Sécurité et sûreté de Transports Canada

Brian Orrbine a consacré toute sa carrière à la sécurité routière, principalement à la tête de la Division des transporteurs routiers et de la Direction générale de la Sécurité des véhicules automobiles. Siégeant depuis 1996 au comité sur la conformité et la réglementation du CCATM, il a travaillé à de nombreux dossiers au fil des ans, notamment le *Règlement sur les heures de service*, la *Loi sur les transports routiers* et l'examen des exigences de sécurité pour les transporteurs routiers. Brian a joué un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'accord de financement du Code canadien de sécurité et dans la plupart des dossiers bilatéraux Canada-États-Unis. Excellent conciliateur, il a toujours manifesté son soutien indéfectible au CCATM et à ses valeurs, tant sur le plan de la sécurité routière générale que sur celui de la sécurité des transporteurs routiers. Passionné par son travail, il s'exprime avec la plus grande franchise sans jamais manquer de tact.

CCATM | CCMTA
Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé
Canadian Council of Motor Transport Administrators